

## Annexe B – Plan de formation en cours d’emploi – opérateur d’appareil d’exposition

---

### **B. 1 PLAN DE FORMATION EN COURS D’EMPLOI – OPÉRATEUR D’APPAREIL D’EXPOSITION**

Les candidats doivent suivre la formation en cours d’emploi des opérateurs d’appareil d’exposition qui est alignée sur les normes pertinentes et les documents de référence présentés dans le présent guide d’accréditation.

Le plan de formation type suivant peut servir à documenter la mise en œuvre de la formation en cours d’emploi. Le plan de formation doit être présenté à la CCSN dans le cadre du processus de demande d’accréditation. Les titulaires de permis peuvent utiliser ce modèle ou recourir à leur propre modèle aux fins de soumission.

# Plan de formation en cours d'emploi – opérateur d'appareil d'exposition

<b>Candidat:</b>	<b>Date:</b>
(nom et prénom officiels en caractères d'imprimerie)	N° de réf. de l'opérateur :
<b>Lieu:</b>	<b>D.O.B. :</b>

<b>Plan de formation en vue de l'accréditation des opérateur</b>	Nombre d'heures	Date d'achèvement	Initiales du superviseur	Initiales du responsable de la radioprotection
Candidat doit produire une documentation établissant la réussite d'une formation en cours d'emploi comportant un minimum de 320 heures en tant qu'opérateur d'appareil d'exposition sous la surveillance visuelle directe d'un opérateur accrédité expérimenté. Formation documentée dans les domaines suivants (liste de vérification à remplir et signer par le superviseur formateur et le responsable de la radioprotection) :				
1. Principes de fonctionnement d'appareils d'exposition particuliers et du matériel connexe				
2. Utilisation surveillée d'appareils d'exposition particuliers et du matériel connexe				
3. Utilisation d'outils de télémanipulation				
4. Utilisation des dosimètres individuels et exigences en la matière				
5. Utilisation de radiamètres et contrôle des niveaux de rayonnement				
6. Procédures de reconnaissance et d'atténuation de situations d'urgence particulières, y compris les exercices pratiques				
7. Analyse des risques, ainsi qu'évaluation et prévention des risques professionnels (santé et sécurité au travail)				
8. Aspects et principes de la radioprotection				
9. Principe ALARA (le plus bas qu'il soit raisonnablement possible d'atteindre – temps, distance, blindage, contrôle de l'exposition)				
10. Application des seuils d'intervention				
11. Vérifications quotidiennes du matériel, entretien et procédures opérationnelles				
12. Exigences en matière de tenue de dossiers				
13. Procédures de contrôle de la qualité (étalonnage et surveillance du matériel non conforme)				

<b>Candidat:</b>	<b>Date:</b>
Date de révision du doc: Avril 2014	Page 1 of 2

## Plan de formation en cours d'emploi – opérateur d'appareil d'exposition

<b>Plan de formation en vue de l'accréditation des opérateurs (suite)</b>				
14. Préparation de la zone de travail et établissement de barrières protection contre les rayonnements et de contrôles d'accès à la zone				
15. Mise en application pratique des exigences réglementaires de la CCSN				
16. Manipulation des sources radioactives et des appareils à rayonnement				
17. Sécurité des sources radioactives et des appareils à rayonnement (attentes, procédures)				
18. Responsabilités et obligations du travailleur, du superviseur, du responsable de la radioprotection et du titulaire de permis				
19. Évaluation du travail et sélection et emplacement du matériel				
20. Connaissance des instructions du fabricant				
21. Procédures relatives aux épreuves d'étanchéité				
22. Exigences relatives au transport				
23. Inspection de conformité et application de la réglementation de la CCSN				
24. Facteurs humains et applications pratiques concernant l'environnement de travail, y compris les effets de l'abus d'alcool ou de drogues, la fatigue et le stress				

Candidat:		Date:	
Date de revision du doc:	Avril 2014	Page 1 of 2	